

EMETTEURS

Service	Tarification
1. Droit d'adhésion - annuel	10 DA pour 100 000 DA de capital social min 20 000 DA/max 200 000 DA
2. Commission de gestion - annuel Valeurs cotées en bourse Valeurs non cotées en bourse	1/5 000 * DC *quantité titres détenue 1/10 000*VN*quantité titres détenue
3. Commission de mouvement	10 DA par écriture passée au crédit ou au débit du compte de l'adhérent
4. Services particuliers	
Inscription en compte des certificats matériels	Gratuit
Identification des actionnaires	10 DA par titulaire déclaré min 1 000 DA, max 50 000 DA
5. Traitement des opérations décidées par les sociétés émettrices	
Mise en paiement (dividendes, intérêts etc...)	1/1 000 du montant distribué
Remboursement de capital	1/10 000 du montant remboursé
Augmentation de capital par émission de nouveaux titres	1/5 000 de l'augmentation de capital
Autres opérations sur titres ayant une incidence comptable (division, regroupement, scission de la société...)	50 000 DA
Opérations sans incidences comptables (changement de dénomination, élévation, réduction de la valeur)	Gratuit
<i>NB : Quelque soit le type de l'opération donnant lieu à facturation, il est perçu un minimum de 5 000 DA par opération et au plus 100 000 DA.</i>	
6. Demandes spécifiques des adhérents	100 DA la page d'état comptable
7. Pénalités Information d'une société émettrice relative à une opération sur titre envoyée trop tard pour un traitement à bonne date	50 000 DA